

collège la providence

22, avenue Georges Clémenceau 34000 Montpellier tél 04 67 92 97 97 fax 04 67 92 98 00 la.providence.mtp@wanadoo.fr



Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce courrier les informations concernant la rentrée scolaire 2019-2020.

Rentrée des classes le vendredi 30 août 2019 pour tous les niveaux

Niveau 6° : 8h à 12h

Niveau 5° : 8h30 à 12h

Niveau 4° : 13h30 à 16h30

Niveau 3° : 14h à 17h

ATTENTION, les élèves seront libérés aux horaires notés sur ce courrier, la vérification des carnets ne commencera que lundi.

Les élèves devront arriver lundi 2 septembre avec les autorisations figurant sur le carnet et les circulaires distribuées par les professeurs principaux devront être signées par les parents.

- Merci de vérifier le carnet de liaison et de le compléter : vous devez mettre une croix dans le régime que vous choisissez pour votre enfant (EXTERNE ou DEMI-PENSIONNAIRE).
- **EXTERNE** : votre enfant sera libre de sortir entre 11h55 et 13h30.
- **DEMI-PENSIONNAIRE** : Votre enfant ne pourra pas sortir entre 12h et 13h55 (sauf autorisation inscrite sur le cahier de liaison et signée).
- Votre enfant doit **IMPERATIVEMENT** avoir son carnet de liaison pour sortir et rentrer dans l'établissement.

Merci de noter quelques changements d'organisation :

Monsieur GARCIA sera le CPE du collège à la rentrée.

Madame DUSSOL passera au secrétariat de l'établissement et Madame Ursule s'occupera du CDI qui ouvrira après les vacances de Toussaint.

ATTENTION, pour signaler l'absence de votre enfant il faudra désormais composer le **0467929795 (vie scolaire)**.

La remise des manuels scolaires se fera dans la semaine qui suit.

HORAIRES

8h/11h55 les élèves doivent être sur la cour à 7h55

13h30/ 17H30 les élèves doivent être sur la cour à 13h20

Accueil du matin :

Les portes restent ouvertes jusqu'à 7h55

Pour les élèves qui ont cours à 8h55, les portes ouvriront à 8h45. Les élèves qui souhaiteraient aller en étude de 8h à 8h55 doivent arriver à 7h55 au plus tard.

Pas d'entrée possible entre 8h et 8h45.

LA CANTINE

Vous devez créditer un compte qui sera débité à chaque passage de votre enfant à la cantine. Pour alimenter ce compte, il suffit de déposer un chèque ou de l'argent liquide à Madame DUSSOL au secrétariat.

Merci de mettre le nom et la classe de votre enfant au dos du chèque. Le prix du repas est de 5 euros 90. D'ici la fin du mois, votre enfant aura une carte cantine qu'il scannera à chaque passage au self.

- Photo de classe le jeudi 12 septembre
- Messe de rentrée le 24 septembre à 10h

Vacances de la Toussaint du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2019.

Réunions d'information :

- Lundi 16 septembre pour les niveaux de 6° et 5° à 18h
- Mardi 17 septembre pour les niveaux de 4° et 3° à 18h

LA SECURITE

- Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de quitter l'établissement dès que vous avez récupéré votre enfant afin de pouvoir laisser le trottoir dégagé.
- Les sorties peuvent vous paraître longues mais nous assurons la sécurité de vos enfants en contrôlant minutieusement leurs autorisations de sortie.

Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'établissement sans l'accord du chef d'Etablissement. Ces points de vigilance, nous permettront d'offrir un climat favorable aux apprentissages ainsi qu'une organisation sécurisante pour vos enfants.

Cordialement,

Le chef d'Etablissement

Sabine VANDEVOORDE

